

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents

Tenue le lundi 20 novembre 2023, 18 h 30

Au centre administratif du Centre de Services scolaires de la Pointe-de-l'Île

Présences :

École	Rôle	Nom	Prénom	Présence
Adélard-Desrosiers	Représentant	Vigeant	Patrick	Oui
Albatros	Représentant	Colette	Mélanie	Oui
Alphonse-Pesant	Représentant	Merrouna	Mohammed	Non
Cardinal-Léger	Représentant	Gingras-Morency	Audrey	Non
Chénier	Représentant	Verville	Diane	Non
De la Belle-Rive	Représentant	Chrétien	Louis-Philippe	Non
De la Belle Rive	Substitut	Séguin	Étienne	Non
De la Fraternité	Représentant	El Aasri	Mustapha	Oui
Denise-Pelletier	Représentant	Ferrahi	Djaouida	Non
Des Roseraies	Représentant	Bernard	Cathy	Non
Félix-Leclerc	Représentant	LeBlanc	Stéphanie	Oui
Ferland	Représentant	Hassoune	Youssef	Oui
Ferland	Substitut	Saih	Nasr-Eddine	Non
Fernand-Gauthier	Représentant	Baptiste	Sonite	Non
François-La Bernarde	Représentant	Drouin	Mélanie	Oui
Gabrielle-Roy	Représentant	Trifi	Anis	Oui
Gabrielle-Roy	Substitut	Tibourtine	Reda	Non
Général-Vanier	Représentant	Vlasenko	Sofiya	Oui
Jacques-Rousseau	Représentant	Lajoie	Marie-Josée	Non
Jean-Nicolet	Représentant	Agenor	M-Camille	Non
Jules-Verne	Représentant	Micourt	Jackson	Non
Jules-Vernes	Substitut	Kamuntu	Epiphanie	Non
La Dauversière	Représentant	Azizi	Mohamed	Oui
Lambert-Closse	Représentant	Metalci	Hamid	Non
Le Carignan	Représentant	Siby	Hassene	Oui
Marc-Aurèle-Fortin	Représentant	Kamel	Melha	Oui
Marc-Laflamme	Représentant	Véronneau	Janique	Oui
Montmartre	Représentant	Dufour	Simon	Oui
Notre-Dame	Représentant	Dorilas	Bruno	Oui
Notre-Dame-de-Fatima	Représentant	Gagnon	Claudine	Oui
Pie XII	Représentant	Degoh	Godwin	Oui
Pierre-de-Coubertin	Représentant	Gauthier	Maxime	Oui
René-Guénette	Représentant	Lokmane	Hanane	Non
René-Guénette	Substitut	Vaillancourt	Julien	Non
Sainte-Colette	Représentant	Jocelyn	Ashley	Non
Sainte-Germaine-Cousin	Représentant	Jolin	René	Non
Sainte-Gertrude	Représentant	Kilcullen	Cindy	Oui
Saint-Joseph	Représentant	Montminard	Jean-Marc	Non

Saint-Marcel	Représentant	Dumont	Cindy Désirée	Oui
Saint-Octave	Représentant			
Saint-Rémi	Représentant	Lamothe	Karine	Oui
Saint-Vincent-Marie	Représentant	François	Kerline	Non
Sec. Antoine-de-St-Exupéry	Représentant	Boume riz	Jalal	Non
Secondaire Anjou	Représentant	Houde	Richard	Oui
Secondaire Calixa-Lavallée	Représentant	Verreault	Audrée	Oui
Secondaire Daniel-Johnson	Représentant	David	Maria Sinopha	Oui
Secondaire P.A.T	Représentant	Forgues	Aline	Oui
Secondaire P.A.T	Substitut	Ofoe	Emmanuel-Yvan	Non
Secondaire Henri-Bourassa	Représentant	D'Zentima	Cécile	Non
Secondaire Jean-Grou	Représentant	Tshitenge	Paul	Non
Simone-Desjardins	Représentant	Marly	Régis	Non
Wilfrid-Bastien	Représentant	Souna	Mohammed	Non
Wilfrid-Bastien	Substitut	Medjahed	Amel	Non
Wilfrid-Pelletier	Représentant	Bougoua	Omar	Oui
CCSEHDAA	Représentant	Forgues	Aline	Oui

Invité	Nom	Prénom	Présence
--------	-----	--------	----------

Madame Aline Forgues agit comme présidente d'assemblée et madame Guylaine Bourget comme secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 18 h 45. La présidente fait lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.

□□□□□

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 15 mai 2023
4. Mot de la présidente
5. Règles d'assemblée
6. Membres officiels CCSÉHDAA 2023-2024
7. Prévisions budgétaires
8. Paroles aux délégués
 - a) Déléguée votant FCPQ
 - b) Réseaux
 - i. Anjou / St-Léonard
 - ii. Mtl-Nord / RDP
 - iii. Mtl-Est / PAT / écoles spécialisées
 - c) Transport
 - d) EHDAA

9. Varia
10. Prochaine rencontre
11. Levée de l'assemblée

Que l'ordre du jour soumis soit adopté avec la modification suivante : Ajout d'un sujet dans Varia, Visite des deux nouvelles écoles sur le territoire du CSSPI

Proposé par Stéphanie LeBlanc
Appuyé par Godwin Degoh

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »

□□□□□

3. Adoption du procès-verbal du 15 mai 2023

Que le procès-verbal du 15 mai 2023 soit adopté tel que rédigé.

Proposé par Hassene Siby
Appuyé par Mustapha El Aasri

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »

□□□□□

4. Mot de la présidente

Madame Aline Forgues nous fait un suivi sur la tarification dans les services de garde. Elle mentionne qu'au point 7 du procès-verbal du 15 mai, il est fait mention qu'il y avait une problématique à ce sujet. Les services de garde avaient comme principe de facturer le maximum. Cependant, il est indiqué à la politique des services de garde que la tarification est à la discrétion des écoles et services de garde. Elle rappelle aux membres qu'au mois de janvier prochain, le budget des écoles et services de garde sera à l'ordre du jour de leur CÉ et il serait important de bien vérifier cette tarification en ayant en tête que nous sommes dans un milieu de défavorisation élevé.

Mme Forgues donne la parole à madame Melha Kamel qui nous mentionne les montants maximaux qui peuvent être facturés aux parents. Ce montant est de 3,00 \$ de l'heure pour un montant maximal de 8,95 \$ par jour. Le règlement dit que l'on peut facturer le montant maximal, mais il doit être justifiable. Il y a 3 types de fréquentation. Il y a la fréquentation régulière, c'est-à-dire qu'il y a plus d'une période par jour, le tarif maximal est de 8,95 \$ par jour. Il y a la fréquentation sporadique pour les élèves qui sont inscrits à une période par jour, par exemple le service de dîner seulement. Le taux est de 3 \$ de l'heure et finalement il y a la fréquentation de dépannage, le taux est de 3 \$ de l'heure pour un maximum de 8,95 \$ par jour.

Mme Forgues reprend la parole pour informer les membres que selon la loi sur l'instruction publique (LIP), les comités de parents doivent être consultés pour toute politique ou sujet jugé utile. Le rôle du membre du comité de parents est de répondre aux consultations. C'est obligatoire et ça fait partie du rôle et mandat du représentant. Il y a présentement deux consultations qui sont en cours :

- Politique sur les inscriptions des élèves
- Calendrier scolaire

□□□□□

5. Règles d'assemblée

Mme Forgues rappelle les règles d'assemblée qui doivent être suivies par tous, lors des réunions. Elle remercie les membres qui respectent déjà les règles préétablies.

- L'utilisation du cellulaire pendant les réunions est prohibée.
- On ne coupe pas la parole aux gens qui parlent
- Être attentif pour ne pas avoir à répondre deux fois à la même question

Elle demande que l'ordre du jour soit affiché sur les écrans pour aider au suivi de la rencontre.

Madame Forgues mentionne que les séances du mois de janvier et février se feront par vidéoconférence.

La rencontre du mois de décembre sera le 11 décembre et se fera à l'école secondaire Anjou. Il y aura un buffet de Noël qui sera offert pour souligner la fin d'année tous ensemble. Les prochaines rencontres mensuelles auront lieu :

Au mois de mars au CSSPI

Au mois d'avril à l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry

Au mois de mai à l'école secondaire Jean-Grou

Au mois de juin à l'école secondaire Calixa-Lavallée

□□□□□

6. Membres officiels CCSÉHDAA 2023-2024

Mme Forgues nous informe des résultats à la suite du comité de sélection des membres du CCSÉHDAA, dont M. Degoh, M. Siby et Mme LeBlanc étaient présents pour en faire la sélection.

Les membres officiels sont :

- Madame Imen Ben Dhafer de l'école secondaire Anjou
- Madame Nathalie Chenel de l'ESPAT
- Monsieur Héréni Florand de l'école Jean-Nicolet
- Madame Aline Forgues de l'ESPAT
- Madame Francia Josma de l'école Jean Nicolet
- Madame Melha Kamel de l'école Marc-Aurèle Fortin
- Madame Nicole Larivée de l'école Félix-Leclerc
- Madame Amel Medjahed de l'école Wilfrid Bastien
- Madame Véronique Simard de l'école St-Octave
- Madame Derya Tekelioglu de l'école Denise Pelletier
- Madame Marie-Andrée Tessier de l'école Marc-Laflamme
- Madame Virginia Vanegas de l'école Ste-Marguerite-Bourgeoys

7. Prévisions budgétaires

M. Hassene Siby prend la parole pour expliquer les prévisions budgétaires et le bilan du Comité de parents.

Pour l'année financière 2022-2023, nous avons reçu un budget de 11 000\$ et un solde des années passées de 31 343 \$ le tout pour un total de revenus disponibles de 42 343 \$. Des dépenses ont été faites pour un total de 17 623 \$. Ainsi, un surplus de 24 720\$ a été dégagé.

Pour l'année financière 2023-2024, nous débuterons avec le surplus de 24 720\$ auquel s'ajoutera le budget régulier de 16 848\$. Un revenu de 41 568\$ est disponible.

Des dépenses prévisionnelles de 17 530\$ ont été budgétées pour les frais de repas, les frais de déplacement des membres, les agendas et d'autres dépenses.

Mme Forgues demande aux membres présents de constituer un comité des finances pour établir un budget prévisionnel pour cette année et celui de 2024-2025 pour s'assurer de recevoir un budget en rapport avec les dépenses du comité de parents.

Ce comité sera formé de M. Hassene Siby, en tant que trésorier et de deux autres membres. Monsieur Omar Bougaoua et Madame Karine Lamothe se portent volontaires pour en faire partie.

8. Paroles aux délégués :

- Monsieur Maxime Gauthier, représentant du réseau Montréal-Nord / Rivière-des-Prairies, prend la parole. Il mentionne que c'est sa première expérience à ce poste, il veut se familiariser à ce rôle, mais il indique qu'il est disponible en tout temps pour les membres parents. Il dit que le milieu scolaire du CSSPI a un indice de défavorisation élevé et que tous ensemble on peut apporter une petite différence pour avoir un impact positif.
- Madame Mélanie Drouin, représentante du réseau Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles / écoles spécialisées, prend la parole. Elle réitère les propos de M. Gauthier à savoir qu'elle est aussi disponible pour les parents de son réseau. Elle a l'intention de solliciter les parents pour une rencontre réseau en janvier ou février pour échanger et de connaître des points à amener au comité de parents.
- Monsieur Youssef Hassoune, représentant du réseau Anjou / Saint-Léonard, prend la parole. Il mentionne que ce qu'il trouve intéressant, c'est le partage des connaissances, des idées pour arriver à des solutions tous ensemble pour le bien-être des enfants.
- Monsieur Mohamed Azizi, délégué au comité de consultation sur le transport, prend la parole. Il débute avec une réflexion sur un fléau qui perdure depuis environ 5 ans. C'est un problème entre les jeunes concernant leur lieu de résidence entre Anjou et St-Léonard. La police de quartier doit souvent intervenir pour régler les conflits. La première rencontre du CCT a eu lieu et il a été fait mention que depuis la rentrée scolaire il n'y a eu aucun bris de service. Il y a eu l'ajout de 4 nouveaux véhicules ainsi que 4 berlines. Il y aura l'application de la nouvelle politique sur le transport scolaire qui sera effectif dès la nouvelle entrée scolaire en août 2024. La distance pour la marche passera de 1000 mètres à 1600 mètres.

S'il y a des disponibilités, des places supplémentaires pour le transport seront offertes moyennant un coût aux parents. Une nouvelle plate-forme est disponible pour les parents pour avoir des informations ou pour rapporter un incident, elle s'appelle « Gestion des demandes de transport ». Il dit qu'il y aura en février une campagne de sécurité qui s'intitule « Comment agir dans les autobus ».

- Madame Melha Kamel, déléguée votant FCPQ, prend la parole. Elle nous informe que la prochaine rencontre du conseil général à la FCPQ aura lieu le 2 décembre. Elle mentionne qu'il y a présentement sur le site de la FCPQ, des webinaires qui sont disponibles aux parents. Pour s'y inscrire, il y a lieu de communiquer par courriel avec la secrétaire du comité de parents.

□□□□□

9. Varia

Mme Aline Forgues aborde le sujet de la rencontre d'information qui a eu lieu à l'école Albatros en ce qui concerne une école alternative au secondaire. Pour ce faire, elle invite madame Mélanie Colette à répondre aux questions relativement à cette rencontre.

Mme Colette mentionne qu'il y a eu 496 demandes pour participer à la rencontre d'information. Le processus pour être admis à l'école alternative est un système de pige. En janvier prochain, les inscriptions se font à l'aide d'un formulaire. Par la suite, un comité de parents et de l'école vérifie les formulaires et une pige est effectué selon le nombre de places disponibles en tenant compte que la politique d'inscription stipule que la fratrie a priorité. Il y aura 2 à 3 classes de premier secondaire et la même chose pour le deuxième secondaire. Elle mentionne que les parents dont les enfants seront admis à l'école alternative doivent donner 25 heures de bénévolat par année. Une aile de la nouvelle école secondaire accueillera l'école alternative. Elle invite les gens à aller sur le site Facebook du projet-école secondaire. Il y aura des infolettres qui vont être publiées pour expliquer chacun des points et des informations sur le processus d'admission, le transport, etc.

Madame Forgues demande de reporter à la prochaine réunion, le point qui avait été ajouté en ce qui concerne la visite des nouvelles écoles

□□□□□

10. Prochaine rencontre : souper annuel

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 11 décembre 2023, à 18h15, à l'école secondaire Anjou.

□□□□□

11. Levée de l'assemblée

À 20 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »